

Non classifié

DCD/DAC/GEN/M(2007)1/PROV



Organisation de Coopération et de Développement Economiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

25-Sep-2007

Français, Anglais

**DIRECTION DE LA COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT
COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT**

**DCD/DAC/GEN/M(2007)1/PROV
Non classifié**

Réseau du CAD sur l'égalité homme-femme

**COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA CINQUIÈME RÉUNION DU RÉSEAU DU CAD SUR
L'ÉGALITÉ HOMME-FEMME**

27-29 juin 2007

<p>Personnes à contacter : Patti O'Neill : tél. : +33 1 45 24 18 87, (patti.oneill@oecd.org) ; Jenny Hedman : tél. : +33 1 45 24 96 18, (jenny.hedman@oecd.org)</p>

**JT03232692
Ta. 82642**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

Français, Anglais

TABLE DES MATIÈRES

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA CINQUIÈME REUNION DU RÉSEAU DU CAD SUR L'ÉGALITÉ HOMME-FEMME 27-29 JUIN 2007.....	3
1. Séance d'ouverture.....	3
2. Atelier sur l'accroissement de l'aide pour le renforcement du pouvoir des femmes et les droits des femmes du point de vue des donateurs – pourquoi, comment et où investir pour l'égalité entre hommes et femmes et le renforcement du pouvoir des femmes ?.....	4
Session 1 : Contexte général	4
Session 2 : L'aide de gouvernement à gouvernement	5
Session 3 : Acteurs non gouvernementaux.....	6
Session 4 : Discussions en groupe - bilan de l'atelier	8
3. Informations sur la réforme des Nations unies, « Unis dans l'action ».....	9
4. Programme de travail	9
Brefs rapports des membres et observateurs sur leurs principales priorités et activités en cours	9
Rapports sur la mise en œuvre du programme de travail 2005-2006.....	9
Rapports d'avancement sur le programme de travail 2007-2008.....	10
5. Élection du Président et du Bureau	13

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA CINQUIÈME REUNION DU RÉSEAU DU CAD SUR L'ÉGALITÉ HOMME-FEMME

27 - 29 JUIN 2007

1. Séance d'ouverture

1. **La Présidente**, Mme To Tjoelker (Pays-Bas), ouvre la réunion en rappelant aux participants le mandat du réseau du CAD sur l'égalité homme-femme : contribuer à améliorer la qualité et l'efficacité de la coopération pour le développement, et offrir aux membres un cadre sans équivalent dans lequel échanger des données d'expérience et encourager une réflexion novatrice sur l'intégration des considérations relatives à l'égalité entre hommes et femmes et à l'émancipation des femmes dans les activités de coopération pour le développement.

2. **M. Richard Manning** (Président du Comité d'aide au développement de l'OCDE) décrit le cadre général dans lequel travaillent le CAD et ses organes subsidiaires. Il constate que la plupart des régions sont encore loin d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement et que les flux d'aides se diversifient du fait de l'entrée en scène de donateurs et de fondations privées qui n'appartiennent pas au CAD. Il souligne la nécessité d'intégrer l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes dans les programmes d'aide pour améliorer l'appropriation et la responsabilité locale et assurer l'efficacité de la mise en œuvre sur le terrain.

3. **M. Jeroen Verheul** (facilitateur du CAD pour le GENDERNET et représentant des Pays-Bas auprès du CAD) explique que le système des facilitateurs du CAD a été créé pour améliorer la diffusion des informations, renforcer les liens entre le CAD et ses organes subsidiaires et repérer les synergies qui peuvent exister entre les organes subsidiaires.

4. M. Verheul encourage les membres du réseau à réfléchir à la démarche à adopter dans les domaines prioritaires pour le CAD : (i) renforcement de l'autonomie et responsabilité mutuelle ; ces travaux pourraient être mis en relation avec ceux du réseau du CAD sur la réduction de la pauvreté (POVNET) et les activités conjointes sur la gestion au service de résultats sur la voie du développement, sur la passation des marchés et sur la gestion des finances publiques du Groupe de travail du CAD sur l'efficacité de l'aide ; (ii) actions en faveur de l'efficacité et du renforcement de l'aide, (iii) prise en compte effective de *toutes* les questions « transversales » dans le cadre de l'évolution de l'environnement de l'aide, (iv) renforcement des capacités, et (v) diffusion et mise en œuvre des produits du CAD.

2. Atelier sur l'accroissement de l'aide pour le renforcement du pouvoir des femmes et les droits des femmes du point de vue des donateurs – pourquoi, comment et où investir pour l'égalité entre hommes et femmes et le renforcement du pouvoir des femmes ?

5. **La Présidente** présente les objectifs généraux de l'atelier : tirer des enseignements des travaux sur « l'accroissement de l'aide au service des résultats » et sur les sources de financement, mieux comprendre l'utilisation des instruments de gestion des finances publiques et les nouvelles modalités d'aide, et s'informer et débattre des nouvelles méthodes de financement des actions en faveur de l'égalité entre hommes et femmes, du renforcement du pouvoir et des droits des femmes.

Session 1 : Contexte général

6. **Mme Julia Benn** (Administrateur, Division des statistiques et du suivi, Direction de la coopération pour le développement) explique que le Secrétariat du CAD procédera à une enquête sur les plans de dépenses prévisionnels des donateurs, pour suivre les progrès accomplis et définir les possibilités d'accroissement de l'aide pour de meilleurs résultats. Les membres du GENDERNET peuvent prendre part à ces travaux par une collaboration avec le groupe informel des membres du CAD, dirigé par le DFID, qui examine l'efficacité des agences multilatérales, ou avec les processus « Résultats, Ressources et Partenariats (RRP) » mis en place au Ghana et en Tanzanie sous la direction des Pays-Bas et de la Suède, et qui visent à définir les possibilités d'accroissement de l'aide.

7. Mme Benn rend également compte des débats qui ont eu lieu à la réunion du Groupe de travail sur les statistiques (11 et 12 juin 2007) au sujet de l'application du marqueur égalité homme-femme au soutien budgétaire. Il est impossible pour l'instant d'assurer la comparaison des informations à l'échelle internationale, en raison de la difficulté à évaluer l'influence des contributions de soutien budgétaire sur l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes. Cependant, le Royaume-Uni a entamé un dialogue à propos de la répartition du soutien budgétaire général par secteur et par objectif.

8. **Mme Ineke van de Pol**, Présidente de l'équipe de projet sur l'efficacité de l'aide (Pays-Bas), et **Mme Lina Neeb** (Belgique) rendent compte des résultats de *l'Atelier sur l'efficacité du développement en pratique : l'application de la Déclaration de Paris pour encourager l'égalité homme-femme, la protection de l'environnement et les droits humains* (Dublin, 26 et 27 avril 2007), mis en place par les réseaux du CAD sur l'environnement et la coopération pour le développement, sur la gouvernance et sur l'égalité homme-femme et par le groupe de travail sur l'efficacité de l'aide. S'appuyant sur des études de cas de pays, l'atelier a conclu que l'égalité entre hommes et femmes, les droits de l'homme et la viabilité écologique :

- sont essentiels à la qualité des résultats en matière de développement
- peuvent progresser par l'application des principes et des engagements de partenariat énoncés par la Déclaration de Paris et
- doivent être valorisés pour que la mise en œuvre de la Déclaration fasse des progrès.

(Voir DCD/DAC(2007)40 et www.oecd.org/dac/effectiveness/inpractice pour le rapport et les exposés présentés à l'atelier).

9. **Mme Rosalind Eyben** (Institute of Development Studies, University of Sussex) rend compte de l'avancement des travaux du groupe de recherche - *Pathways of Women's Empowerment*. Ceux-ci reposent sur l'hypothèse que l'État n'est pas une entité autonome, mais qu'il existe des interactions entre lui et la société civile. En s'appuyant sur cette idée, Mme Eyben propose des moyens qui permettent aux donateurs de soutenir la société civile sans la cantonner à son rôle de « gendarme de l'État » : financer les OSC qui s'efforcent de changer les *relations sociétales*, les aider à améliorer leur *propre gouvernance* sur le plan de l'égalité homme-femme, soutenir des groupes qui travaillent à la fois avec l'État et avec la société civile, créer des espaces neutres de rencontre et aider les femmes à se faire représenter et entendre dans les *partis politiques*.

10. **Mme Lydia Alpizar Duran** (Directrice exécutive, Association des droits de la femme et le développement, AWID) présente le deuxième rapport « Fundher » sur la viabilité financière des mouvements de femmes dans le monde. Ce document met l'accent sur le développement des organisations de femmes, analyse les sources de financement des actions en faveur des droits des femmes, et définit des stratégies pour mobiliser des ressources nouvelles. Il rend compte des résultats d'une enquête sur les organisations de défense des droits des femmes : il s'agit en général d'organisations de petite taille – dans l'échantillon étudié, les deux tiers avaient un budget annuel inférieur à 50 000 USD ; en 2005, 729 organisations à travers le monde avaient un revenu global de 79 millions USD seulement ; plus de la moitié des personnes interrogées avaient le sentiment qu'il était de plus en plus difficile ces cinq dernières années de mobiliser des fonds, et, en général, les organisations ont déclaré qu'il leur faudrait un budget deux fois plus élevé pour accomplir tout ce qu'elles auraient souhaité faire en 2006.

Session 2 : L'aide de gouvernement à gouvernement

Présidente de la session : Mme Katherine Blakeslee (États-Unis).

11. **Mme Katrin Schneider** (consultante auprès de la GTZ) souligne que la prise en compte de la problématique homme-femme dans les budgets n'est pas une stratégie qui se suffit à elle seule, mais qu'elle doit être étroitement associée aux processus de gestion des finances publiques (GFP). Elle encourage les conseillers en matière d'égalité homme-femme à travailler en collaboration avec les spécialistes de la GFP et propose un ensemble de stratégies à l'intention des donateurs, consistant à : affecter des fonds à l'égalité homme-femme et au renforcement du pouvoir des femmes, traiter l'égalité homme-femme comme un secteur à part entière, élaborer et appliquer des indicateurs de l'égalité homme-femme, et considérer l'égalité homme-femme sur le plan des revenus (du point de vue fiscal).

12. **M. Mark van den Boogard** (Pays-Bas) présente des réflexions sur l'intégration de l'égalité homme-femme et du renforcement du pouvoir des femmes dans les cadres d'évaluation des performances des pays en matière de soutien budgétaire, et souligne l'importance des indicateurs dans ce contexte. Différentes stratégies permettent de garantir la prise en compte de la problématique homme-femme dans de tels cadres, en particulier : établir un dialogue sur les politiques, dresser l'inventaire de ses « alliés » et employer un « langage approprié ».

13. **Mme Sarojini Ganju Thaku** (Secrétariat du Commonwealth) présente les résultats de la 8^{ème} réunion des ministres de la condition féminine du Commonwealth (Kampala, juin 2007) sur le financement de l'égalité homme-femme en faveur du développement et de la démocratie. Les principaux messages à retenir concernent la nécessité d'une augmentation significative des ressources, le renforcement de la responsabilité et le maintien d'une approche à deux volets de prise en compte générale de la problématique homme-femme et d'interventions particulières. Les ministres ont conclu que l'égalité homme-femme ne relève pas seulement d'une logique d'« économie intelligente » mais fait aussi partie des droits humains.

14. **M. Gérard Howe** (Royaume-Uni) constate que notre connaissance des relations entre soutien budgétaire général, égalité homme-femme et renforcement du pouvoir des femmes est insuffisante. Il encourage les membres à y remédier en rassemblant des données sur l'influence exercée par l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes sur le soutien budgétaire et réciproquement.

15. **Mme Patricia McCullagh** (Canada) préside une session de questions-réponses avec **Mme Virginia Seitz** (Millennium Challenge Corporation, États-Unis), **M. Mark van den Boogaard** (Pays-Bas) et **Mme Celeste Kinsey** (Canada). Il apparaît que les instruments des donateurs doivent être ajustés pour encourager l'intégration des questions d'égalité homme-femme et de renforcement du pouvoir des femmes, et que le dialogue sur les politiques dans ce domaine doit avoir lieu à un niveau stratégique.

16. **Les participants** soulignent la nécessité de mieux exploiter les opportunités nouvelles. Bien que les processus parlementaires offrent des points d'entrée à l'égalité homme-femme et au renforcement du pouvoir des femmes, les donateurs doivent veiller à ne pas affaiblir le gouvernement partenaire. M. Verheul estime que la persistance de l'écart entre les politiques et la réalité peut avoir plusieurs explications : des priorités de développement trop nombreuses, un manque de communication entre les sièges des donateurs et les bureaux sur le terrain, et l'absence de mécanisme de suivi de l'application des principes directeurs. Il fait observer que l'utilisation d'indicateurs mesurant les changements et la pression des pairs sur le terrain constitue une bonne stratégie pour réduire cet écart.

17. **Le rapporteur de la session** (Mme Dorthea Damkjaer, Danemark) conclut en proposant, en fonction des acteurs, différents points d'entrée pour la prise en compte des questions d'égalité homme-femme dans le contexte de l'accroissement de l'aide au service des résultats :

- conseillers sur l'égalité homme-femme – échanger des informations, former des alliances avec les spécialistes de la gestion des finances publiques, apprendre à utiliser un « langage approprié »
- donateurs au siège – effectuer des études théoriques sur l'égalité homme-femme et la prise en compte de cette dimension dans les budgets, et créer des partenariats avec d'autres donateurs pour faciliter la répartition des tâches
- donateurs sur le terrain – affecter des fonds à l'égalité homme-femme et au renforcement du pouvoir des femmes, considérer l'égalité des sexes comme un secteur à part entière, élaborer et appliquer des indicateurs de l'égalité homme-femme, utiliser des statistiques ventilées par sexe, tenir compte des questions de revenu, encourager le renforcement des capacités, engager un dialogue participatif
- Réseau du CAD sur l'égalité homme-femme – suivre les travaux en cours du CAD sur la gestion des finances publiques par l'intermédiaire de l'équipe de projet sur l'efficacité de l'aide.

Session 3 : Acteurs non gouvernementaux

Présidente de la session : Mme Angela Langenkamp (Allemagne)

18. **Mme Carol Hannon** (Irlande) présente l'approche adoptée par Irish Aid pour financer les organisations non gouvernementales. L'Irlande a mis en place un mécanisme de cofinancement pluriannuel qui prévoit le versement de fonds à long terme aux ONG irlandaises, ce qui leur permet de concevoir des approches par programmes. En outre, un fonds de soutien de la société civile, destiné à contribuer à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, a remplacé plusieurs fonds distincts qui existaient auparavant.

19. **Mme Ireen Dubel** (Alliance 2015 et HIVOS) explique que HIVOS est une organisation non gouvernementale, financée pour l'essentiel par le gouvernement néerlandais, et qui travaille avec les organisations non gouvernementales de la société civile établies sur le terrain. HIVOS est membre de l'Alliance 2015, un groupe composé de six organisations non gouvernementales européennes et internationales qui soutiennent le programme des OMD.

20. **Mme Jessica Horn** (Sigrid Rausing Trust) décrit le travail du Sigrid Rausing Trust, fondation qui fait partie des acteurs privés du développement, de plus en plus nombreux. La fondation fournit des subventions à long terme aux organisations à but non lucratif de défense des droits de l'homme, pour les soutenir et encourager l'innovation, et des contributions moins importantes en faveur du renforcement des mouvements sociaux.

21. Mme Horn définit le rôle joué dans des créneaux particuliers par la philanthropie privée, qui apporte du point de vue de la société civile des moyens de renforcer la responsabilité, d'encourager l'innovation et les idées nouvelles, et de mettre au point des modèles qui peuvent être reproduits à échelle réelle. Les problèmes que rencontrent les acteurs privés portent en particulier sur le volume des demandes de financement provenant des organisations et sur la dureté des lois de certains pays partenaires à l'égard des ONG.

22. **Mme Hanneke Kamphuis et Mme Nicky McIntyre** (Mama Cash) présentent le rôle des fondations d'aide aux femmes qui soutiennent exclusivement des organisations de femmes ou des initiatives en faveur des droits des femmes. Ces fondations travaillent souvent avec des groupes locaux très difficiles à toucher mais qu'il est nécessaire d'atteindre pour promouvoir la gouvernance démocratique et la responsabilité nationale. Mama Cash utilise un ensemble d'indicateurs des évolutions sociales probables sur lequel s'appuient les décisions de financement. Mama Cash (Pays-Bas) et le Fonds mondial pour les femmes (États-Unis) sont les deux plus grandes fondations d'aide aux femmes travaillant à l'échelle mondiale.

23. **Les participants** conviennent que les donateurs ont un rôle important à jouer pour créer un environnement favorable aux organisations non gouvernementales dans les pays, et pour faciliter le dialogue entre les organisations internationales et locales. Les donateurs doivent s'efforcer de financer un large éventail d'ONG, car les gouvernements partenaires prêtent une attention particulière aux organisations ainsi « choisies ». Les participants soulignent que tous les acteurs sont responsables du processus de développement, y compris les ONG. Certains craignent que les ONG actives dans des régions en proie à des conflits ou soumises à des régimes dictatoriaux ne se trouvent en danger si elles reçoivent des fonds de certains donateurs.

24. **Le rapporteur de la session** (Mme Lina Neeb, Belgique) conclut en soulignant :

- la nécessité d'une évolution des pratiques des donateurs qui doivent soutenir les ONG dans leurs fonctions de remise en question, en contribuant à la création d'une culture de responsabilité nationale, et
- l'importance de l'accès de la société civile à des financements stables et durables.

Session 4 : Discussions en groupe - synthèse de l'atelier

25. **La Présidente**, Mme To Tjoelker, mène la discussion avec Mme l'**Ambassadeur Guro Vikor** (Norvège), **Mme Angela Langenkamp** (Allemagne), **Mme Mayra Buvinic** (Banque mondiale), **Mme Carolyn Hannan** (Division de la promotion de la femme des Nations unies) et **M. Soe Lin** (Comité de direction du Forum à haut niveau sur l'efficacité de l'aide, Banque mondiale, Accra). Il s'agit de définir les opportunités nouvelles et les points d'entrée à exploiter pour réduire l'écart entre la conception des politiques et leur mise en œuvre à travers l'investissement dans l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes. Les idées formulées au cours de la discussion en groupe et de débats ultérieurs entre les participants sont les suivantes :

- En 2008, les travaux de la Commission de la condition de la femme des Nations unies s'attacheront au financement de l'égalité homme-femme et du renforcement du pouvoir des femmes. Puisque sa réunion coïncide avec celle de la Commission des statistiques des Nations unies, une discussion collective pourra être organisée, ainsi qu'une rencontre permettant de présenter le travail du GENDERNET.
- Le GENDERNET devra chercher à influencer sur l'ordre du jour du Forum à haut niveau sur l'efficacité de l'aide d'Accra par l'intermédiaire de l'équipe de projet sur l'efficacité de l'aide. Les pays partenaires joueront un rôle déterminant dans l'établissement de cet ordre du jour.
- Le projet de collecte d'information sur l'efficacité de l'aide du DFID devra avoir sa place au Forum d'Accra.
- Il faudrait harmoniser les différentes initiatives de collecte d'information, comme celles de l'UNIFEM et du DFID, qui visent à évaluer les incidences des questions d'égalité des sexes et de responsabilisation des femmes sur l'efficacité de l'aide.
- Les donateurs devront chercher à élargir le dialogue politique en y incluant des acteurs comme l'Union africaine et le Forum pour le Partenariat avec l'Afrique.
- Le Forum pour le partenariat avec l'Afrique poursuivra son dialogue politique avec le G8.
- Les donateurs pourront demander que l'avancement des questions d'égalité homme-femme et de responsabilisation des femmes soit examiné en relation avec la 15^{ème} reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (AID) de la Banque mondiale.
- Les acteurs intéressés devront promouvoir la déclaration prononcée par le G8 pour soutenir le Plan d'action de la Banque mondiale pour la parité des sexes en Afrique et encourager son application à l'échelle mondiale.
- Les membres devront exploiter avec pragmatisme l'intérêt actuel pour les effets multiplicateurs ou fonctionnels de l'égalité homme-femme et du renforcement du pouvoir des femmes sur le développement, afin d'influencer les dirigeants politiques et les décideurs.
- Les membres devront collaborer avec le groupe informel des donateurs du CAD qui examine l'efficacité des organismes multilatéraux et avec le processus « Résultats, Ressources et Partenariats (RRP) » mis en place au Ghana et en Tanzanie (sous la conduite de la Suède et des Pays-Bas) pour étudier l'affectation et les possibilités d'accroissement de l'aide.
- Le GENDERNET, en collaboration avec les autres organes subsidiaires du CAD qui s'intéressent au renforcement du pouvoir des femmes et à l'efficacité de l'aide, pourra chercher à organiser un débat à la réunion à haut niveau du CAD en 2009. Il existe des liens puissants entre l'appropriation, le renforcement du pouvoir des femmes et l'efficacité de l'aide.

3. Informations sur la réforme des Nations unies, « Unis dans l'action »

26. L'ambassadeur Guro Vikor (Norvège) rend compte des progrès accomplis dans la création d'une « entité dynamique des Nations unies axée sur l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes », selon la recommandation du Groupe de haut niveau sur la cohérence du système des Nations unies, sous l'autorité du Secrétaire général des Nations unies. Cette nouvelle entité viendra consolider le Fonds de développement des Nations unies pour la femme (UNIFEM), le Bureau de la Conseillère spéciale pour la parité des sexes et la promotion de la femme et la Division de la promotion de la femme. Mme Migiro, Vice-Secrétaire générale, et de nombreux membres des Nations unies soutiennent cette proposition, mais certains membres y sont opposés.

4. Programme de travail

Brefs rapports des membres et observateurs sur leurs principales priorités et activités en cours

La Banque asiatique de développement (Mme Shireen Lateef) présente son programme d'action qui vise à accélérer la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) par la collaboration avec les gouvernements des pays partenaires sur une période de deux ans.

BRIDGE (Mme Hazel Reeves et Mme Emily Esplen) annonce que le nouveau *Cutting Edge Pack on Gender and Indicators* sera bientôt disponible sur le site www.siyanda.org. Le prochain, intitulé *Gender and Care*, examinera la question des tâches non rémunérées.

L'**UNIFEM** (Mme Osnat Lubrani) informe les participants du nouveau partenariat entre les Nations unies, la Commission européenne et le BIT sur l'égalité homme-femme en faveur du développement et de la paix, axé sur la problématique de la parité et l'efficacité de l'aide (www.gendermatters.eu).

L'**UNESCO** (Mme Saniye Gülser Corat) fait savoir qu'elle est en train de préparer son plan stratégique pour les six années à venir, et que l'égalité homme-femme en sera l'une des priorités.

La **Banque mondiale** (M. Malcolm Ehrenpreis) annonce que les ministres du Comité de développement ont unanimement approuvé le plan d'action pour la parité hommes-femmes à leur réunion au printemps.

Des informations complémentaires figurent dans le document de séance n°1 sur les priorités et activités principales des membres.

Rapports sur la mise en œuvre du programme de travail 2005-2006

27. Le rapport de l'enquête menée début 2006 auprès des membres du CAD et intitulé *Gender equality and aid delivery – what has changed in development co-operation agencies since 1999 ?* a été publié. Des exemplaires en anglais sont à la disposition des membres et la version française sera bientôt disponible.

28. Une version préliminaire du rapport intitulé *Women's empowerment and HIV prevention – donor experience* est disponible pour examen par les membres. Il sera mis en page pour publication et paraîtra dans les mois à venir.

Rapports d'avancement sur le programme de travail 2007-2008

Équipe de projet sur l'efficacité de l'aide

29. La Présidente de l'équipe de projet, Mme **Ineke van de Pol** (Pays-Bas), informe les membres des avancées de la mise en œuvre du programme de travail et rend compte brièvement des principales conclusions de la réunion de l'équipe du 26 août.

30. L'équipe de projet sur l'efficacité de l'aide, en collaboration avec Cathy Gaynor, a établi la version préliminaire d'une note sur l'égalité homme-femme et la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, à paraître dans la collection *Issues Brief*, et va en préparer une autre sur les approches novatrices du financement des donateurs, comme convenu à la réunion du GENDERNET en 2006. L'équipe de projet a également participé à l'organisation de *l'Atelier sur l'efficacité du développement en pratique* (Dublin, les 26 et 27 avril) et les membres se sont associés à leurs homologues des organismes d'aide pour faire en sorte que la question de l'égalité homme-femme soit intégrée aux travaux du groupe de travail sur l'efficacité de l'aide et de ses activités conjointes.

31. À sa réunion du 26 juin, l'équipe de projet est convenue de continuer de prendre part aux préparatifs du Forum à haut niveau d'Accra (septembre 2008) :

- en suivant l'élaboration du communiqué et du plan d'action et en y contribuant au besoin,
- en formulant des propositions, par exemple pour la réalisation d'études de cas qualitatives à examiner à la table ronde prévue sur les résultats du développement et sur les questions « transversales », et en donnant des idées de contribution à d'autres tables rondes,
- en suivant les travaux en cours sur la santé en tant que secteur de référence et en y contribuant,
- en poursuivant le dialogue avec les acteurs de la société civile et d'autres acteurs du changement.

32. La Présidente de l'équipe de projet encourage aussi les membres à prendre part à l'évaluation de la mise en œuvre de la *Déclaration de Paris*, menée par le réseau du CAD sur l'évaluation, en soulignant les possibilités qui existent d'inscrire la question de l'égalité homme-femme dans les évaluations des donateurs et dans celles qu'effectuent les pays avec le soutien des donateurs. Elle rappelle en outre aux membres la nécessité de tenir compte de l'égalité homme-femme et du renforcement du pouvoir des femmes dans le cadre de l'efficacité de l'aide dans les États fragiles.

33. D'autres actions de suivi peuvent être envisagées, par exemple : l'organisation d'une réunion « Dublin plus un » principalement axée sur l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes ; le soutien au projet du DFID sur la collecte de données sur l'efficacité de l'aide, y compris par l'organisation d'une réunion internationale ; et l'alignement avec les travaux de l'équipe de projet du GENDERNET sur les « nouvelles orientations » de la problématique de l'égalité homme-femme et du renforcement du pouvoir des femmes.

34. Un compte rendu complet de la réunion de l'équipe de projet est à la disposition des membres.

35. *Membres de l'équipe de projet sur l'efficacité de l'aide* : Allemagne, Canada, Irlande, Pays-Bas (Présidente) et Royaume-Uni. *Nouveaux membres* : UNIFEM, Suède et Norvège.

Équipe de projet sur les « nouvelles orientations » de la problématique de l'égalité homme-femme et du renforcement du pouvoir des femmes

36. **La Présidente de l'équipe de projet, Mme Dorthea Damkjaer** (Danemark) déclare que l'équipe chargée des « nouvelles orientations » de la problématique de l'égalité homme-femme et du renforcement du pouvoir des femmes a procédé ces derniers mois à des échanges de vues sur le document à établir pour examen à la réunion du CAD au niveau des hauts fonctionnaires en 2008 et pour approbation à la réunion à haut niveau en 2009. La consultation sur les enseignements à retenir et les approches novatrices à envisager pour l'avenir en matière de politiques de parité et de renforcement du pouvoir des femmes, accueillie par le GENDERNET en partenariat avec le Groupe de la Banque mondiale sur la parité hommes-femmes et le développement (Paris, 29 novembre 2006), a apporté une contribution importante aux délibérations de l'équipe de projet.

37. À sa réunion des 26 et 27 juin 2007, l'équipe de projet est convenue que le résultat présenté au CAD serait une brève « déclaration d'intention collective », destinée à aider les donateurs à répondre de leurs actions. Celle-ci complètera à la fois *les Lignes directrices du CAD pour l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes dans le cadre de la coopération pour le développement*, et les lignes directrices et politiques sur l'égalité homme-femme établies par les agences. Elle expliquera comment apporter et gérer l'aide tout en respectant les engagements pris au niveau international sur l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes, conformément au cadre fixé par la *Déclaration de Paris* et à l'objectif d'efficacité du développement. Elle indiquera comment utiliser la *Déclaration* pour renforcer le pouvoir des femmes et des hommes.

38. Un compte rendu complet de la réunion de l'équipe de projet est à la disposition des membres.

39. *Membres de l'équipe de projet sur les « nouvelles orientations »*: Australie, Danemark (Président), Espagne, États-Unis, Finlande, Royaume-Uni et Suède.

Collaboration avec les autres organes subsidiaires du CAD, l'ensemble de l'OCDE et les partenaires du développement

40. **Le Groupe de travail sur les statistiques du CAD** : Le Secrétariat du GENDERNET a établi avec la Division des statistiques et du suivi un rapport intitulé : *Aid in support of gender equality and women's empowerment – statistics based on DAC members' reporting on the Gender Equality Marker, 2004-2005*. Des diagrammes indiquant les dépenses de chaque secteur en faveur de l'égalité homme-femme sont aussi disponibles.

41. **POVNET** : Pour le biennium 2007-2008, le POVNET a formé deux équipes de projet : l'une travaille sur l'emploi et les marchés du travail et l'autre sur la protection sociale et l'autonomisation. Les deux équipes ont l'intention de faire de l'égalité homme-femme un domaine d'action privilégié. Le Danemark est chargé de guider la préparation d'un document sur les bonnes pratiques dans le domaine de *l'emploi des femmes et des jeunes*. Le GENDERNET et le POVNET prévoient de se concerter étroitement pour présenter leurs conclusions sur le renforcement du pouvoir des femmes à la réunion à haut niveau du CAD en 2009.

42. **Réseau du CAD sur les conflits, la paix et la coopération pour le développement (CPDC) et Groupe sur les États fragiles** : En avril 2007, la réunion à haut niveau du CAD a approuvé le *Manuel OCDE/CAD sur la réforme des systèmes de sécurité : Soutenir la sécurité et la justice*, établi par le CPDC. Le GENDERNET a recruté un consultant pour aider le CPDC à s'assurer que l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes étaient bien intégrés dans le *Manuel*. Pour l'exercice 2007-2008, le CPDC élabore actuellement des orientations pratiques sur la programmation de la réduction de la violence armée et apprécierait d'être soutenu de la même façon.

43. **Forum pour le Partenariat avec l'Afrique (FPA)** : Mme Doreen Kibuka-Musoke (Secrétariat du FPA) rend compte des travaux du Forum et de ses réalisations en faveur de l'égalité homme-femme et du renforcement du pouvoir des femmes. Le Secrétariat du GENDERNET, l'Allemagne et le Danemark ont participé à ces travaux au cours des derniers mois. L'égalité homme-femme était l'un des quatre principaux sujets examinés à la 8^{ème} réunion du Forum pour le Partenariat avec l'Afrique (22 et 23 mai, Berlin). Les questions d'égalité homme-femme seront à l'ordre du jour de la neuvième réunion du FPA sur la gouvernance et le développement (Alger, 2007) ; il faudra en outre s'assurer qu'elles sont prises en compte dans le cadre des préparatifs du prochain G8, présidé par le Japon.

44. **Réseau interinstitutions des Nations unies sur les femmes et l'égalité des sexes (IANWGE)** : tous les deux ans, le GENDERNET du CAD et l'IANWGE organisent un atelier sur un sujet d'intérêt commun. Le dernier atelier, consacré aux modalités de l'aide et à la promotion de l'égalité entre les sexes, a été accueilli par l'IANWGE à Nairobi en janvier 2006.

45. Les participants proposent que le prochain atelier, qui sera accueilli par le GENDERNET, soit axé sur les points suivants :

- le rôle des agences multilatérales dans la mise en œuvre des engagements pris en faveur de l'égalité homme-femme et du renforcement du pouvoir des femmes
- la contribution que peuvent apporter les agences bilatérales pour soutenir au mieux les efforts des agences multilatérales
- les pratiques innovantes des partenariats entre agences bilatérales et multilatérales, et
- les possibilités d'amélioration et de renforcement des travaux communs à l'appui des efforts des pays partenaires.

Des informations complémentaires figurent dans le document de séance n° 5, qui rend compte de l'avancement de la mise en œuvre du programme de travail du réseau.

Discussion préliminaire sur les travaux envisagés pour le programme de travail 2009-2010.

46. Parmi les idées de sujets proposées pour le programme de travail 2009-2010 du GENDERNET figurent le renforcement des capacités et l'accroissement de l'aide au service des résultats, qui sont des domaines prioritaires pour le CAD. Les échanges ont également été mentionnés. Compte tenu de l'intérêt grandissant pour le renforcement du pouvoir des femmes dans le cadre du Forum à haut niveau d'Accra et de la discussion qui pourrait avoir lieu à ce sujet à la réunion à haut niveau de 2009, il faut peut-être considérer *le renforcement du pouvoir des femmes* comme le thème prioritaire du programme de travail 2009-2010 du réseau.

47. Il est remarqué que le GENDERNET devra aussi exploiter les réflexions et l'intérêt que suscite actuellement l'effet multiplicateur (ou fonctionnel) de l'égalité homme-femme et du renforcement du pouvoir des femmes sur les résultats de développement. Le réseau pourra aussi envisager d'étudier les moyens de se rapprocher de certains donneurs émergents.

Information sur les procédures de l'OCDE/CAD

48. **Mme Alexandra Trzeciak-Duval** (Chef de la Division de la coordination des politiques de la DCD) informe les participants que le réseau, d'après des données préliminaires, a obtenu de bons résultats dans le cadre du processus du Rapport d'exécution des programmes (PIR) 2005-2006. Elle explique que le CAD fait actuellement l'objet d'une évaluation interne de l'OCDE et que les présidents des organes subsidiaires et les membres du Bureau du CAD rencontreront le groupe d'évaluation de l'OCDE le 21 septembre prochain pour examiner et valider le projet de rapport d'évaluation final. Enfin, Mme Trzeciak-Duval fait remarquer qu'une période d'annonces de contributions s'ouvrira en septembre 2007, ce qui permettra aux membres du CAD d'engager des ressources supplémentaires à l'appui du programme de travail de 2007-2008 du GENDERNET, pour répondre à l'évolution des besoins.

5. Élection du Président et du Bureau

49. **M. Richard Carey** (Directeur, DCD) préside les élections. Mme Dorthea Damkjaer (Danemark) est élue en remplacement de Mme To Tjoelker aux fonctions de Présidente. Mme Ineke van de Pol (Pays-Bas) est nommée nouveau membre du Bureau. Mmes Katherine Blakeslee (États-Unis) et Angela Langenkamp (Allemagne) sont réélues en tant que membres du Bureau.

50. Mmes Patricia McCullagh (Canada) et Lina Neeb (Belgique) démissionnent de leurs fonctions au Bureau, comme l'avait fait Mme Andrea Cook (Royaume-Uni). Les membres les remercient pour leur contribution au bon fonctionnement du GENDERNET.

51. Les membres sont invités à prendre note du calendrier des prochaines réunions et des autres dates à retenir :

- Comment faire de l'appropriation une réalité ? Perceptions, besoins, engagements et capacités – Atelier informel d'experts dans le cadre du Forum mondial de l'OCDE sur le développement (Paris, les 27 et 28 septembre 2007)
- Forum mondial sur le développement – Accroissement de l'aide au niveau des pays (11 décembre)
- Examen spécial du renforcement des engagements et des performances des membres du CAD (12 décembre, le matin)
- Réunion des hauts fonctionnaires du CAD (Paris, 12 (l'après-midi)-13 décembre (le matin))
- Réunion sur le Processus de Heiligendamm (13 décembre, l'après-midi)
- Commission des Nations unies de la condition de la femme, 52ème session, consacrée au financement de l'égalité homme-femme et du renforcement du pouvoir des femmes (25 février- 7 mars 2008)
- Réunion à haut niveau sur l'efficacité de l'aide (Accra, 2-4 septembre 2008)
- Conférence internationale de suivi sur le financement du développement (Doha, deuxième semestre de 2008)